



# Affaire Elf: loin de Paris, le «vrai» procès s'ouvre lundi à Genève

**DÉTOURNEMENTS** • Véritable séisme politique et financier, le dossier Elf comporte de nombreux volets totalisant plusieurs centaines de millions d'euros de malversations. Le scandale a touché les plus hautes sphères de l'Etat français. Genève a fait office de plaque tournante.

Le volet central de l'affaire Elf concernant Genève est en voie de connaître son épilogue. Cinq des protagonistes helvétiques de l'affaire comparaissent lundi devant leurs juges. Ils sont accusés de blanchiment aggravé commis en bande et par métier.

Quarante témoins sont cités à comparaître deux semaines durant pour un procès dont l'instruction aura pris trois ans. Initialement prévues en juin, les audiences avaient été renvoyées à l'automne, la Cour correctionnelle de Genève accédant à une requête d'un des défenseurs souhaitant plus de temps pour se préparer.

Les accusés, qui risquent jusqu'à cinq ans de réclusion, ont «commis un acte propre à entraver l'identification, l'origine, la découverte ou la confiscation de valeurs patrimoniales dont ils savaient ou auraient dû présumer qu'elles provenaient d'un crime», selon l'acte d'accusation.

Les cinq protagonistes, quatre hommes et une femme, ont agi pour le compte de l'ancien directeur d'Elf, Alfred Sirven. Quarante-six millions de francs ont été transférés du Liechtenstein en Suisse par le biais d'un «système financier complexe», précise le Parquet. Douze de ces millions ont été saisis par la justice au printemps 2001.

Le groupe pétrolier, privatisé en 1994 et devenu Total à la suite d'un rapprochement entre Elf, Total et Petrofina, s'est constitué partie civile. Il est représenté par M<sup>e</sup> Bruno de Preux.

## STRATÉGIES VARIÉES

Alfred Sirven, le personnage clé de l'affaire, a déjà été condamné l'an dernier à Paris à cinq ans de prison ferme pour ces détournements de fonds. Il a fait appel de la décision du Tribunal de grande instance.

L'ancien directeur d'Elf a été convoqué à titre de témoin par M<sup>e</sup> Christian Lüscher, qui représente l'un des accusés lundi. L'homme de loi genevois souhaite également en-

tendre Loïk Le Floch-Prigent, PDG de la compagnie entre 1989 et 1993, et André Tarallo, à l'époque responsable des hydrocarbures, tous deux condamnés en France.

M<sup>e</sup> Lüscher plaidera l'acquittement. «L'avantage de voir ce procès se dérouler en Suisse est qu'il ne tombe pas sous le coup du secret défense», a-t-il indiqué à l'ATS. «Il sera ainsi possible de faire le vrai procès Elf.»

## QUATRE ANS D'ENQUÊTE

Véritable séisme politique et financier, le dossier Elf comporte de nombreux volets totalisant plusieurs centaines de millions d'euros de malversations. Le scandale a touché les plus hautes sphères de l'Etat français, éclaboussant les anciens ministres français Charles Pasqua et Roland Dumas, finalement blanchis par la justice.

La place financière helvétique a fait office de plaque tournante dans cette affaire. Près d'un milliard de francs suisses y ont transité pour ensuite aller sous d'autres cieux. Et plus de 100 millions de francs ont été saisis sur des comptes bancaires de la place.

Le scandale n'aurait d'ailleurs jamais eu autant de retentissement sans le concours de la justice suisse. Le juge genevois Paul Perraudin, aujourd'hui juge d'instruction fédéral, s'est attelé quatre ans durant à reconstituer des circuits financiers complexes.

Le magistrat a reçu 45 demandes d'entraide de la France. Il a également été chargé d'instruire une enquête nationale ouverte en 1997, concernant le rachat par Elf-Aquitaine de la raffinerie est-allemande Leuna-Minol.

Dans cette opération, qui a également des ramifications en Suisse, la société pétrolière estime avoir été victime de malversations. L'examen des dossiers d'enquête transmis par le Parquet genevois n'ont pas fourni d'indices prouvant la corruption d'hommes politiques allemands, avait indiqué en 2001 le Parquet fédéral allemand. **ATS**



Alfred Sirven, le personnage clé de l'affaire, a déjà été condamné l'an dernier à Paris à cinq ans de prison ferme. **KEYSTONE**

# La Foire de Canton pour aborder la Chine «dans l'anonymat»

**COMMERCE** • Pour la première fois, une délégation chinoise est venue à Fribourg coprésenter la Foire de Canton qui réunit 15 000 exposants en avril et en octobre.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIELLA DE CROUY-CHANEL

Chaque année, en avril et en octobre, 15 000 exposants de produits «made in China» sont réunis à Canton. C'est l'occasion pour des professionnels du monde entier de commander toutes sortes de produits finis, textile, vaisselle et mobilier notamment. Au printemps dernier, seules cinq entreprises suisses y ont été enregistrées. Daniel V. Christen est président de la Chambre de commerce Suisse-Chine, organisatrice à Fribourg d'une journée consacrée à la Foire de Canton, justement. Mercredi, il a accueilli le ministre du Commerce chinois Jianjun Jiang. Interview.

«La Liberté»: Pourquoi une délégation du China Foreign Trade Center, qui organise la Foire de Canton, s'est-elle déplacée en Suisse?

Daniel V. Christen: – Pour les produits chinois, la Suisse ne représente pas un marché très important. L'écart de taille entre ces deux pays est démesuré. Mais la Suisse fait partie des dix premiers investisseurs en Chine et y génère des embauches. Avec l'arrivée de la jeune génération, la Chine doit fournir chaque année 10 millions d'emplois supplémentaires.

Ces implantations apportent aussi un savoir-faire, une technologie.

Quel lien avec le Swiss Center à Shanghai qui existe déjà pour encourager l'investissement?

– Il n'y a pas de lien, la Foire de Canton permet à des petites et moyennes entreprises de nouer des contacts avec le marché chinois et d'en prendre la température. Sur cette foire énorme, elles peuvent observer dans l'anonymat l'offre existante, celle aussi de la concurrence. La foire permet également de négocier les tarifs et discuter des labels. Comme l'a signalé Chaoren Chen, de la direction du China Foreign Trade Center, «une visite à la Foire de Canton remplace une course à travers la Chine à la recherche d'un produit». Et cela, sans trop de frais, l'hôtel et l'avion principalement. Il faut y consacrer une semaine au total avec le voyage.

Quelles sont les difficultés pour une entreprise suisse par rapport à l'offre chinoise?

– La difficulté principale est de trouver des produits dont la qualité correspond aux exigences d'un consommateur suisse. La Foire de Canton permet justement d'observer ces produits. Une transaction est par ailleurs plus sûre quand elle a lieu

avec un producteur situé en région côtière. Les provinces à l'intérieur du pays progressent d'un point de vue économique et logistique. Mais elles ont moins d'expérience à l'exportation.

C'est la première fois qu'une délégation chinoise vient présenter la Foire de Canton. Pourquoi pas avant?

– Chaoren Chen, qui fait partie de la délégation, m'a expliqué que la Chine n'avait jusqu'ici pas l'habitude de se concentrer sur des questions de marketing. Son intervention à Fribourg manifeste une récente prise de conscience selon laquelle tout produit ou service, comme la Foire de Canton, a besoin que l'on communique autour de lui.

Pourquoi venir présenter cette foire à Fribourg?

– La Sarine qui traverse Fribourg est le «Röstigraben», à la frontière entre Suisse alémanique et Suisse romande. Cette ville est donc accessible pour les habitants des deux régions linguistiques. C'est important car nous n'avons qu'une seule occasion de faire venir la délégation chinoise. Fribourg est par ailleurs le canton du président Deiss qui s'est rendu plusieurs fois en Chine! *Propos recueillis par MCC*

## PRODUITS DANGEREUX

### L'amiante passe entre les gouttes

**CONVENTION** • Les Etats parties à la Convention de Rotterdam, réunis à Genève, n'ont pas réussi à inclure l'amiante dans la liste des substances dangereuses. Ils y ont ajouté seulement 14 produits, ce qui porte à 41 le nombre des produits chimiques couverts par la convention.

Le directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) Klaus Töpfer a expliqué hier que les pays en développement n'ont pas encore les capacités nécessaires pour surveiller l'importation de tous les produits dangereux.

Il a souligné cependant que les gouvernements ont renforcé la convention en ajoutant 14 produits chimiques et pesticides dangereux à la liste initiale. Un comité d'experts a été créé pour évaluer les propositions futures.

Parmi les nouvelles substances interdites figurent le plomb tétraéthyle, un additif ajouté à certains pétroles. En revanche, le Canada et la Russie se sont opposés à l'inclusion dans la liste de l'amiante chrysotile, utilisée principalement pour les matériaux de construction dans les pays en développement. Ces deux pays sont de gros producteurs de cette substance.

## PLAIDOYER DE LEUENBERGER

Dans un discours prononcé hier à la conférence, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a relevé que la Suisse, un des plus grands pays producteurs de produits chimiques, tient à ce que l'industrie chimique se développe de manière responsable et respecte l'homme et la nature.

Il a réitéré le désir de la Suisse d'abriter le secrétariat permanent de la convention à Genève. «Vouloir le secrétariat de la convention, c'est vouloir prendre ses responsabilités», a affirmé le conseiller fédéral.

## GENÈVE EN LICE

Aujourd'hui, les Etats parties à la convention doivent décider à bulletins secrets du siège permanent du secrétariat. Rome et Genève, qui se partagent le secrétariat intérimaire, ont fait acte de candidature, de même que Bonn. **ATS**

## EN BREF

### Chiffres noirs

**VAUDOISE ASSURANCES** • La Vaudoise Assurances a retrouvé les chiffres noirs au 1<sup>er</sup> semestre. Le groupe a dégagé un bénéfice net de 1,1 million de francs, contre une perte de 7,4 millions entre janvier et juin 2003. **ATS**

PUBLICITÉ

**rochebobois®**  
LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR

Salon Flore  
collection les Provinciales  
Fr. 5 050

Canapé composable Flore (L. 306 x 203 x H. 70x P. 104), design Sylvain Joly. Entièrement déshabillable, habillé de tissu Clématite (100% coton). Réalisable aussi dans les multiples tissus exclusifs de la collection Roche-Bobois. Multiples éléments composables, canapés, fauteuil et pouf.

**ROCHE BOBOIS**  
PARIS

FRIBOURG / AVRY-SUR-MATRAN AVRY-BOURG 33 TÉL. 026 470 23 53